

LETTRE INFO N°7



28 / 01 / 2026

CONGRES ACADEMIQUE / STAGE ESCALADE



Le congrès académique du SNEP FSU Guyane s'est déroulé les 26/27 janvier 2026 à ROURA.

Ces 2 journées syndicales ont été une alternance de réflexion sur les thèmes proposés par le SNEP National en vue du congrès national se déroulant en mars prochain, et de pratique sur l'APSA escalade (bloc et mur)



Jour 1 : réflexion sur le **thème 1 national** : Quelle EPS pour participer à l'émancipation de tous les élèves.

Jour 2 : réflexion autour du **MANDAT spécifique OUTREMER**. (Conditions de travail, rémunération, infrastructures, santé des personnels, urgence climatique, conditions de vie des élèves, carrière ...)

+ Réflexion sur le **thème 4 national** : quel syndicat pour la profession.

Les échanges en petit groupes ont permis de faire émerger des amendements dans chacun des thèmes abordés. Ces amendements vont être rédigés au propre, puis envoyés au national pour validation dans les textes définitifs.

Ces débats internes ont permis de clarifier les positions du SNEP FSU sur plusieurs sujets. Ils permettent également aux collègues de différentes zones géographiques d'échanger, « comparer » leur vision de l'EPS à partir de leur propre expérience sur le terrain.



Ces 2 journées se sont conclues par un moment convivial autour de la Galette du SNEP FSU Guyane avant que chacun ne reparte dans sa commune.

DEPOUILLEMENT DES VOTES DES SYNDIQUES SNEP FSU

**IL EST ENCORE TEMPS
DE VOTER !**

LE VOTE :

1/ JE VOTE POUR QUOI ?

Chaque syndiqué est appelé à se prononcer sur :

- **Les bilans d'activité.** NATIONAL et ACADEMIQUE. Pour / Contre / Abstention
- **Les bilans financiers.** NATIONAL et ACADEMIQUE. Pour / Contre / Abstention
- **Les listes présentées.** NATIONAL et ACADEMIQUE. Pour / Contre / Abstention
- **Modification statutaire :** national. Il s'agit de l'ajout d'une commission V.S.S (violence Sexistes et Sexuelles) au sein du SNEP, ce qui nécessite de modifier les statuts du SNEP FSU.

2/ JE VOTE COMMENT ?

Bulletin de vote à remplir, plier et glisser dans une 1^{ère} enveloppe ANONYME, puis placer cette enveloppe dans une autre enveloppe. Indiquer nom prénom établissement et signer cette enveloppe.

3/ JE DEPOSE OU, A QUI ?

Tu peux faire passer ton vote à un collègue qui nous le remettra avant le 02 février ou le remettre en main propre à un membre du bureau académique.

Le dépouillement a lieu **le lundi 02 février** au local du SNES, cité Mont Lucas, **à 17H.**

Chaque syndiqué peut participer au dépouillement !

C.S.A Guyane

Le **COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION** se tiendra lundi 02 février à 14h.

Le SNEP FSU Guyane **siègera** au sein de la délégation FSU.

A l'ordre du jour :

- Présentation de la DHG des collèges et lycées pour la rentrée 2026/2027
 - ⇒ Evolution de la carte de formations
 - ⇒ Dotation collèges
 - ⇒ Dotation Lycées
- Point sur les EPLE créés à la rentrée 2025
- Présentation du « plan collège »
- Plan académique « Egalité professionnelle Femmes Hommes »
- Calendrier scolaire 2026/2027 avant présentation au C.E.N

MOYENS DANS L'EDUCATION NATIONALE. Rentrée 2026

MARDI 27 janvier se tenait à PARIS le **C.S.A** (voir def plus haut) **MEN** (Ministère Education Nationale).

C'est lors de ce CSA MEN que sont discutés et validés les moyens pour la rentrée prochaine en terme de postes, en fonction de l'évolution démographique de chaque région.

Lors de cette première réunion le Ministère a dévoilé ses chiffres.



Les instances syndicales présentes ont très fortement contesté ces chiffres (1800 postes supprimés au niveau national et 15 postes supprimés pour la Guyane). Après + de 24h de débats et échanges parfois « musclés » le M.E.N a revu sa copie et a fournit de nouveaux documents.

Ci-dessous un petit récap de certaines données « marquantes ».
Chiffres annoncés SOUS RESERVE de l'adoption du budget.

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

- 5 régions avec une évolution démographique positive. (Créteil, Versailles, Lyon, Nice, Mayotte +1,4% à Mayotte)
- 11 régions avec une évolution démographique comprise entre 0 et -1%. **GUYANE -0,4%**
- 11 régions avec une évolution démographique comprise entre -1 et +2%
- 2 régions avec une évolution démographique comprise entre -2 et -4% (Guadeloupe -3% et Martinique -2,9%)

MOYENS D'ENSEIGNEMENT EN POSTES

Au niveau national est prévue **une suppression de 1365 postes**

Au niveau des académies OUTREMER :

- **GUYANE -4 postes**
- MARTINIQUE -57 postes
- REUNION -64 postes
- GUADELOUPE -74 postes
- MAYOTTE +84 postes

SUJETS AGREG INTERNE EPS 2026

ECRIT 1. « Transformer l'Ecole et répondre aux objectifs de réussite pour tous, c'est d'abord penser autrement la manière dont on forme celles et ceux qui la feront vivre »

Vous analyserez et discuterez cette citation au regard de l'évolution de la formation des enseignants d'EPS de 1975 à 2025.

ECRIT 2. Le 1^{er} enjeu de formation de l'Education Physique et Sportive (EPS) est de développer la motricité des élèves et leur capacité à s'exprimer en utilisant leur corps. En quoi et comment l'enseignant d'EPS dans le contexte d'établissement décrit en annexe permet-il à tous les élèves de développer leur motricité et leur capacité à s'exprimer en utilisant leur corps ?

S'appuyer sur 2 APSA relevant de 2 champs d'apprentissage du dossier...

MOBILISATION OUTREMER

La FSU nationale a déposé un préavis de grève pour le mardi 03 février prochain.

Le mouvement initié dans les OUTREMER, Guadeloupe, Martinique, Guyane, dans le 1^{er} degré, s'étend notamment en Guadeloupe au 2^d degré, **et plus particulièrement aux professeurs d'EPS à l'appel du SNEP FSU Guadeloupe.**

En Guyane la FSU se fait le relais de ce mouvement. Nous n'avons pas encore d'informations plus précises sur d'éventuels rassemblements prévus. Dès que nous saurons quelque chose nous vous tiendrons bien sûr informés.

Le 14/01/2026



● Appel à la mobilisation :

Professeurs d'EPS de Guadeloupe avec le
SNEP-FSU Guadeloupe, l'intersyndicale
DROM-COM et l'intersyndicale
de l'Éducation en Guadeloupe
MARDI 3 FÉVRIER 2026 : TOUS EN GRÈVE !

Chers collègues de l'académie,

Le 3 février prochain, les personnels des DROM-COM disent STOP. Pour nous, professeurs d'EPS en Guadeloupe, l'heure est à la résistance. Entre l'usure de nos corps au soleil et la perspective d'une fin de carrière précaire, nous ne pouvons plus reculer.

« Mon corps est mon outil de travail : ne me punissez pas parce qu'il s'use au service de l'École ! »

Nos points de rupture :

- Retraites : Le choc de la double perte. En Guadeloupe, prendre sa retraite c'est subir une chute vertigineuse du pouvoir d'achat : nous perdons les 40 % d'indexation auxquels s'ajoute la baisse liée au calcul de la pension de base. C'est un effondrement de notre niveau de vie alors que les prix, eux, restent ceux de la Guadeloupe. Nous exigeons une indexation des retraites pour compenser la vie chère !
- Le scandale du décret CMO / CLM (Santé) : Les nouveaux décrets sur le Congé de maladie Ordinaire et de Longue Maladie est une sanction financière contre ceux dont le corps s'use. Perdre son indexation de salaire quand on est blessé ou malade est indigne. En EPS, la santé est notre capital de travail : l'État doit le protéger, pas le taxer !
- L'urgence "Savoir-Nager" : Création de bassins maintenant ! Il est inadmissible que dans notre archipel, nous manquions de lignes d'eau. Le SNEP-FSU exige la création immédiate de bassins d'apprentissage de proximité. Nos élèves doivent savoir nager, et nous devons pouvoir enseigner la natation dans des structures fonctionnelles, pas dans la débrouille permanente.
- Infrastructures et enfer thermique : Travailler à 35°C sous abri est déjà pénible. Mais sur nos plateaux bitumés, en plein soleil et sans ombre, la température ressentie frôle les **50°C** ! Cette exposition permanente met notre santé et celle de nos élèves en péril. Nous exigeons un plan massif de rénovation et de couverture des installations sportives.

NOS EXIGENCES POUR LE 3 FÉVRIER :

- INDEXATION DES RETRAITES : compensation réelle du coût de la vie pour ne plus subir la double peine à la fin de carrière.
- ABROGATION DES DECRETS CMO/ CLM : maintien de 100% de l'indexation pour tous les personnels malades.
- PLAN PISCINES & INFRASTRUCTURES : des bassins d'apprentissage et des plateaux couverts pour ne plus travailler sous 50°C ressentis.

Le mardi 3 février 2026, désertons les stades et les gymnases. Montrons que les profs d'EPS de Guadeloupe ne sont pas des citoyens de seconde zone. Pour notre santé, nos élèves et notre avenir :

TOUS EN GRÈVE !

TOUS ENSEMBLE AVEC LE SNEP-FSU !

SE SYNDIQUER... IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR BIEN FAIRE !

Pas de syndiqué·es = Pas de syndicat = Pas de défense de ses droits.

**En GUYANE nous sommes actuellement à 75 syndiqués! Soit environ
25% de la profession, titulaires et non titulaires réunis.**

**Et si nous visions les 80 ???!! C'est possible avec votre engagement et
votre solidarité !**

Se syndiquer? C'est un **Incontournable !**

Pour être informé, et/ou défendu individuellement et collectivement!

Le « **Tous et toutes Ensemble** » se fabrique. **ENSEMBLE** on pèse bien plus. **ENSEMBLE** nous sommes + efficaces, écoutés, et respectés

Se défendre, s'informer, agir, proposer, lutter, ... c'est être acteur et actrice de son métier et de sa carrière !

Se syndiquer c'est construire ce « **NOUS** » pour répondre à la fois aux problèmes des personnes, du métier, et de la discipline => **Une profession organisée, solidaire** est plus efficace, plus entendue et mieux considérée.

⇒ **Se syndiquer au SNEP-FSU ? Une évidence**

⇒ <https://lesite.snepfsu.fr/adhesion-par/>

EGEA Andrea.

Pour le SNEP FSU Guyane